

Donner à l'auditeur une présence radiophonique nocturne en direct, une mission du service public ? L'exemple de la France et de France Inter

Article inédit. Mis en ligne le 23 décembre 2013.

Marine Beccarelli

Marine Beccarelli est doctorante allocataire en Histoire contemporaine à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Rattachée au laboratoire ISOR (Images, Sociétés et Représentations) du CRHXXIXe siècle, elle prépare une thèse intitulée Les Nuits du bout des ondes. Histoire de la radio nocturne en France, 1945-2012 sous la direction de Myriam Tsikounas.

Plan

Breve histoire de la radio nocturne de service public

Des programmes spécifiquement nocturnes : une mission du service public ?

Et ailleurs en Europe ?

Conclusion

Références bibliographiques

Résumé

Après presque soixante ans d'agitation nocturne sur les ondes, la radio généraliste publique française France Inter a cessé de produire des programmes de nuit spécifiques et en direct à la rentrée 2012. Cet article invite à réfléchir autour de cette nouvelle orientation du service public de la radio. En effet, donner à l'auditeur une présence radiophonique nocturne en direct, ne serait-ce pas une mission du service public ? Après une brève présentation historique de la radio de nuit en France, il s'agira de confronter les choix de la chaîne avec les obligations relevées dans le cahier des charges et missions de Radio France, avant de faire un tour d'horizon des radios publiques nocturnes de cinq pays d'Europe.

Mots-clés : audiovisuel ; radio nocturne ; service public ; programmation ; France Inter.

Abstract

In 2012, after almost sixty years of nocturnal liveliness, the French general-interest public radio station France Inter stopped to produce specific and live feed night-time broadcasts. This article invites to think about this new orientation of the utility public radio station. In fact, wouldn't it be a mission for the public service to offer a live nocturnal radio presence to the audience? After a short historical presentation of the night-time radio in France, the choices of the radio station will be brought face to face with the legal obligations of the Radio France society. At last, the article explores the nocturnal public radio of five other European countries.

Keywords: audiovisual ; night-time radio ; public service ; programming ; France Inter.

Resumen

En 2012, después de casi sesenta años de agitación nocturna, la radio pública francesa France Inter paro de producir programas nocturnas específicos y en directo. Este artículo invita a reflexionar sobre esta nueva orientación del servicio público de la radio. En efecto, no sería una misión del servicio público que de dar al oyente una presencia radiofónica nocturna ? Después de una rápida presentación histórica de la radio de noche en Francia, vamos a confrontar las decisiones de la estación de radio con las obligaciones de la

institución Radio France. Al final, el artículo explora el mundo de la radio pública nocturna en cinco otros países de Europa.

Palabras clave : audiovisual ; radio nocturna ; servicio público ; programación ; France Inter.

INTRODUCTION

Début juillet 2012, la direction de France Inter annonçait la suppression des émissions de nuit en direct sur son antenne, suppression qui prit effet dès la rentrée suivante. Ainsi, durant toute la saison 2012/2013, la station proposa chaque nuit de semaine des rediffusions des programmes de la veille, en lieu et place des émissions nocturnes jusqu'alors produites spécifiquement pour cette tranche horaire. Avec cette décision, une page de la radio de service public se tournait, puisque, dès 1955, France Inter – qui s'appelait alors Paris-Inter – avait toujours été la radio du direct nocturne. Suite à l'annonce d'une telle décision, de nombreuses voix s'élevèrent pour protester au sein-même du personnel de Radio France, tandis que des auditeurs noctambules commentèrent la nouvelle sur Internet, dénonçant avec virulence cette orientation de la chaîne généraliste du service public radiophonique. Assez peu relayée dans les médias, la décision fut mise en application durant une année et poursuivie à la rentrée 2013.

Le présent article propose une réflexion autour de ce changement éditorial : ne serait-ce pas une mission incombant au service public de la radio que de produire des programmes spécifiques nocturnes sur ses ondes ? L'objectif de cet article n'est pas de donner une réponse univoque et sans appel mais bien plutôt de poser la question.

Grâce à une démarche à la fois historique et juridique qui repose sur la consultation d'archives diverses provenant de sources institutionnelles comme privées (Archives écrites de Radio France ; Décrets sur l'audiovisuel public ; Fonds des comités radio des Archives Nationales ; presse spécialisée de type *Télérama* et *Télé Sept jours* ; Médiamétrie ; courriers d'auditeurs ; sites Internet divers – sites officiels des radios et forums d'amateurs ; entretiens avec des animateurs de radio nocturne ; etc.), l'article développe le raisonnement en trois parties. La première, chronologique, retrace l'histoire de la radio nocturne en France, depuis la Libération jusqu'à nos jours, en considérant la place du service public dans ce domaine. Dans la deuxième partie, la récente décision de mettre un terme aux émissions de nuits sur France Inter est replacée dans le contexte actuel et mise en balance avec les textes législatifs qui régissent l'audiovisuel public et fixent les charges et missions de Radio France. Enfin, le dernier volet de cette réflexion propose de replacer cette décision dans un contexte international, en comparant la situation française avec les offres radiophoniques nocturnes des stations publiques d'autres pays européens.

BREVE HISTOIRE DE LA RADIO NOCTURNE DE SERVICE PUBLIC

Une radio nocturne d'accompagnement, de service

En 1945, suite à la Libération, l'État Français nationalise la radiodiffusion du pays en imposant un monopole étatique (Jeanneney, 2001). Jusqu'au milieu des années 1950, les programmes s'arrêtent à minuit, avec l'hymne national « La Marseillaise », invitant les auditeurs à aller dormir, pour ne reprendre qu'au petit matin, aux alentours de six heures, par un programme de « réveil musculaire ». À cette époque, la radio accompagne souvent la vie des individus dans le cadre d'une écoute collective. L'imposant appareil récepteur fait

office de meuble trônant dans le salon, et c'est autour de lui que les familles se réunissent de façon rituelle le soir, afin d'écouter des dramatiques ou des retransmissions de concerts, de cabarets, de pièces de théâtres (Méadel, 1994).

En 1955, Paris-Inter, ancêtre de France Inter, est la première station à émettre après minuit en France. L'idée des programmeurs de l'époque est la suivante : puisque la radiodiffusion française doit s'efforcer de s'adresser à tous les Français, il est nécessaire qu'une des chaînes de la radio d'État offre des programmes à ceux qui, pour diverses raisons, se retrouvent contraints ou forcés de veiller la nuit (Comités radio, Archives Nationales). Ainsi, la première émission d'après-minuit, *Route de Nuit*, est d'abord une émission d'accompagnement destinée aux routiers et aux personnes au volant en général, afin de les aider à rester éveillés durant leur trajet (Prot, 1998). Ce phénomène est permis puis encouragé par le développement du trafic et transport routier ainsi que par l'invention puis l'essor de la commercialisation des postes autoradios (Fesneau, 2011).

Durant les trois premières années de *Route de nuit*, les programmes s'arrêtent encore généralement à deux heures du matin puis, dès 1958, la station se met à émettre vingt-quatre heures sur vingt-quatre sans interruption. Très vite, les producteurs de Paris Inter et les observateurs de l'époque réalisent que les auditeurs sont d'ailleurs bien loin de se limiter à ces seules personnes itinérantes (Remonté, 1989, p. 91). À ce moment-là, on s'intéresse par ailleurs de façon nouvelle aux travailleurs de nuit et une enquête dénombre l'existence de plus de cent cinquante professions nocturnes, autant de catégories socioprofessionnelles désormais prises en compte par les dirigeants et producteurs de radio dans la grille des programmes (Remonté, 1989). Aux côtés de ces travailleurs nocturnes, les insomniaques et noctambules complètent l'auditoire des heures noires. Alors, peu à peu, d'autres types d'émissions de nuit voient le jour sur la chaîne publique ainsi que sur les deux stations périphériques que sont Radio Luxembourg – émettant du Luxembourg depuis 1933 – et Europe n°1 – station créée en 1955 dont l'émetteur se situe dans la Sarre, en Allemagne.

Le rôle majeur de France Inter

France Inter est donc la station du service public qui, dès la fin des années 1950, prend le parti de s'adresser à l'ensemble de la population française par le biais de programmes originaux réalisés en direct vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Il faut attendre les années 1980 pour que les autres chaînes publiques commencent à émettre elles aussi la nuit. En 1985, France Culture ouvre son antenne en continu, avec un programme simplement intitulé *Les Nuits de France Culture*, consistant en la rediffusion thématique d'émissions d'archives de la chaîne, entre une heure et sept heures du matin (Archives écrites de Radio France). En 1987 est créée la station nationale d'information continue France Info, diffusant ses programmes vingt-quatre heures sur vingt-quatre et, deux ans plus tard, en 1989, c'est au tour de France Musique de commencer à émettre également la nuit, grâce à un programme musical automatique baptisé « Hector » (Prot, 1998).

Souvent, le service public invente de nouveaux modèles d'émissions. Pensons ainsi au programme *Le Pop Club* de José Artur, émission tardive de divertissement, créée sur France Inter en 1965 et imitée par Europe n°1 dès 1968 avec *Barbier de nuit* (Brochand, 2006). D'autres fois, ce sont les chaînes périphériques qui inspirent un service public moins audacieux – par exemple pour les libres-antennes nocturnes. En effet, la première émission de libre-antenne de nuit voit le jour en France en 1975, sur les ondes d'Europe n°1. Inspirée par les *open lines* qui existent déjà aux États-Unis, *La Ligne Ouverte* est animée par l'écrivain Gonzague Saint Bris et diffusée entre minuit et une heure du matin tous les jours

de semaine (Saint Bris, 1979). Face au succès d'un tel programme interactif, la direction de France Inter décide de mettre une femme à l'antenne d'une émission similaire la nuit. C'est ainsi que naît en avril 1977 *Allô Macha*, libre-antenne menée Macha Béranger (Béranger, 1979). L'émission de cette comédienne de formation va durer 29 ans sur les ondes de la première chaîne de radio publique (Gustave et Peronnet, 2013).

Dans le paysage radiophonique nocturne public, France Inter a toujours conservé un rôle de compagnon de la nuit, spécialiste dans la production de programmes spécifiques réalisés en direct. Au fil des années, de très nombreux animateurs se sont succédés au micro pour proposer des émissions de plus en plus diversifiées. À partir de la simple émission de service qu'était *Route de nuit* se sont élaborés des programmes de musique en direct (*Studio de nuit* de Jean-Louis Foulquier, *Au cœur de la nuit* de Frantz Priollet par exemple), des programmes de libre-antenne donnant la parole aux auditeurs « sans-sommeil » (*Allô Macha* de Macha Béranger, 1977-2006), des entretiens avec des personnalités (*Le Pop Club* de José Artur, 1965-2005), des bancs d'essais pour de jeunes animateurs (*Les Bleus de la nuit* de Michel Bichebois en 1983), des programmes érotiques (*A la nuit, la nuit* de Daniel Mermet dans les années 1980), etc... Durant les années 1970 et 1980, des émissions d'une ou deux heures se succèdent l'une après l'autre, jusqu'au matin, les heures de nuit étant considérées quasiment à l'égal de celles du jour (cf. grilles de programmes des archives écrites de Radio France).

Si France Inter n'a jamais eu le monopole de la nuit radiophonique, puisque les deux stations généralistes privées RTL et Europe 1 ont elles aussi proposé de nombreux programmes nocturnes en direct, elle est en revanche la dernière à avoir conservé un animateur présent toute la nuit derrière le micro (Serge Le Vaillant dans *Sous les étoiles exactement* depuis 1997). Dans ce programme, le producteur reçoit de jeunes artistes musiciens méconnus du grand public, leur offrant ainsi l'opportunité de participer à une première émission sur une chaîne nationale, laquelle fait parfois office de tremplin permettant de lancer plus vivement leur carrière, comme cela a été le cas pour Camille, Dionysos, Bénabar et La Grande Sophie notamment.

Mise en place de rediffusions et disparition de programmes spécifiques

Dès le milieu des années 1990, les cases de la grille nocturne de France Inter commencent à se remplir d'éléments rediffusés, choisis parmi les émissions de la veille. Mais si ces rediffusions émaillent de plus en plus les nocturnes de France Inter (à raison d'une heure et demie sur quatre en 2012), il demeure une présence humaine en direct au micro qui assure la continuité, proposant de vrais contenus inédits et en adéquation avec l'horaire de diffusion.

Aussi, à la rentrée 2012, la suppression pure et simple des nuits spécifiques de cette station constitue un événement sans précédent. Pour des raisons d'économie, en effet, les émissions originales en direct quotidiennes sont remplacées par des rediffusions automatiques des programmes de la journée de la veille, comme c'était déjà le cas sur les stations privées concurrentes – à partir d'une heure du matin sur Europe 1 et de trois heures du matin sur RTL. Les traditionnelles et célèbres nuits blanches de France Inter ont donc ainsi laissé la place à des « nuits en boîte de conserve » – pour reprendre les termes des syndicats de la radio publique –, entre une heure et cinq heures du matin. En ayant pris une telle orientation, le service public de la radio française n'a-t-il pas failli à remplir l'une de ses missions ?

DES PROGRAMMES SPECIFIQUEMENT NOCTURNES : UNE MISSION DU SERVICE PUBLIC ?

A l'annonce de la suppression des nuits en direct sur France Inter, l'intersyndicale de Radio France dénonçait cette décision dans un communiqué daté du 6 juillet 2012 :

« Priver les auditeurs d'un accompagnement vivant, c'est dévoyer l'esprit du service public. Cette spécificité du direct la nuit, qui faisait notre différence et notre fierté va être sacrifiée sous des prétextes éditoriaux, masquant maladroitement les restrictions économiques décidées par la direction d'Inter sur cette tranche.

Nous tenons à exprimer notre profond désaccord quant à la destruction du service que sont en droit d'attendre les auditeurs d'une antenne nationale.

La mission de France Inter, c'est aussi apporter une présence réconfortante, divertissante, instructive, de jour avec un ton et un contexte de jour, de nuit avec un ton et une complicité de nuit. Notre antenne ne sera plus à la hauteur de ce qu'elle a été et n'offrira plus aux auditeurs la qualité et la présence auxquelles ils sont habitués.

[...] Radio France doit être en mesure de répondre à ses obligations légales de communication gouvernementale en temps de crise et aux impératifs de la défense nationale et de la sécurité publique. Nous estimons qu'en déshabillant de façon aussi peu nuancée les nuits sur France Inter, la Direction prend une décision historique qui sera lourde de conséquences pour l'avenir. »

Reprenons ici les arguments avancés par l'intersyndicale et analysons-les à la lumière des missions et devoirs qui incombent à l'institution publique de la radio française, tels qu'énoncés dans le « Décret du 13 novembre 1987 portant approbation du cahier des missions et des charges de la société Radio France » (www.csa.fr).

Le mystère du nombre d'auditeurs nocturnes

La raison principale de la suppression des nuits en direct sur France Inter réside dans le fait que Médiamétrie – l'agence responsable d'effectuer les sondages de mesures d'audiences mettant les différentes radios en concurrence entre elles – ne communique pas publiquement les chiffres d'audiences compris entre minuit et cinq heures du matin. Cette absence de données statistiques, couplée à une absence de publicité nocturne – aussi bien sur les stations publiques que privées –, contribue à faire de la nuit radiophonique un espace-temps non rentable. Aussi est-il aisé de comprendre qu'il n'est pas dans l'intérêt des radios privées de produire des programmes nocturnes qui ne rapporteront rien. Mais qu'en est-il de la radio du service public ? Les contribuables français ne sont-ils pas en droit d'attendre des programmes nocturnes de sa part ?

Médiamétrie ne communique pas publiquement les chiffres des audiences radio compris entre minuit et cinq heures du matin, mais ceux-ci sont tout de même calculés. Si le détail des mesures semble difficile à obtenir (l'institut de sondage renvoie aux différentes stations de radio qui elles-mêmes renvoient à l'institut de sondage et ainsi de suite), on sait que 5% des individus âgés de 15 ans et plus avaient au moins un contact avec la radio entre minuit et cinq heures du matin durant la saison 2012-2013, soit près de 2,6 millions d'individus (source Médiamétrie). Ce chiffre de 5% est présenté par l'institut de sondage comme un quasi record historique. S'il représente une faible proportion d'auditeurs en comparaison aux pics de grande écoute radiophonique, il s'agit toutefois d'une quantité d'auditeurs loin d'être négligeable ou insignifiante. Par ailleurs, les auditeurs nocturnes sont de plus en plus nombreux, puisque durant la saison 1992-1993, seuls 2,7% des individus âgés de 15 ans et plus avaient au moins un contact avec la radio entre minuit et cinq heures du matin. De fait, la proportion d'adultes à l'écoute de la radio la nuit a quasiment doublé en vingt ans.

Parmi ces auditeurs, l'on compte nécessairement une bonne proportion de travailleurs nocturnes, or un rapport Dares Analyses publié par le Ministère du travail, de la santé et de l'emploi en février 2011 indiquait que « 15,5% des salariés (21,4 % des hommes et 9 % des femmes), soit 3,5 millions de personnes, [travaillaient] la nuit en 2009, habituellement ou occasionnellement ». Trois millions et demi de personnes, cela ne représente évidemment pas un chiffre négligeable, et, en outre, c'était « un million de salariés de plus qu'en 1991 » selon le même rapport. Ainsi, les Français sont de plus en plus nombreux à travailler de nuit, ne serait-ce qu'occasionnellement, de même qu'ils sont de plus en plus nombreux à écouter la radio la nuit – ces deux données ayant d'évidents parallèles. Si cette catégorie d'individus représente une part minoritaire de la population, cette minorité n'est tout de même pas marginale.

Par ailleurs, n'est-ce pas le rôle du service public de l'audiovisuel que de s'adresser à toutes les composantes de la population ? En effet, l'article 3 du décret du 13 novembre 1987 portant approbation du cahier des missions et des charges de la société Radio France stipule : « La Société conçoit ses programmes dans le souci d'apporter à *toutes les composantes du public* information, enrichissement culturel et divertissement, en fonction de la mission culturelle, éducative, et sociale qui lui est assignée par la loi ». Depuis la rentrée 2012, France Inter ne délaisse pas à proprement parler les travailleurs de nuit, puisque ses émissions ne s'arrêtent jamais et qu'il s'agit simplement de programmes rediffusés. Mais ces rediffusions suffisent-elles à remplir cette mission ? Sont-elles compatibles avec la nuit ? Quelle différence y a-t-il entre des programmes spécifiquement conçus pour la nuit et des rediffusions des émissions de la veille ?

La question des rediffusions

Les rediffusions sont-elles un bon moyen de répondre aux attentes de l'auditoire radiophonique nocturne ? Dans une certaine mesure, en rediffusant les émissions du jour qui vient de s'écouler, la radio nationale traite de la même façon les auditeurs de jour et ceux de la nuit, en leur proposant les mêmes programmes. Cela dit, à l'heure du podcast et de la possibilité de réécouter à loisir toutes les émissions quand on le souhaite, cette logique-là a-t-elle encore du sens ? Si le travailleur de nuit veut écouter tel ou tel programme passé durant la journée, il peut le podcaster sur son ordinateur et n'a en réalité pas vraiment besoin que la radio le rediffuse pour lui. Du côté des missions incombant à Radio France, l'article 25 du décret de 1987 stipule que « La société conçoit et fait diffuser cinq programmes nationaux », dont le premier consiste en « un programme généraliste d'information, de distraction et de culture, diffusé vingt-quatre heures sur vingt-quatre ». Dans cet article, s'il est demandé à France Inter d'émettre en continu, rien n'indique en revanche directement que ses programmes doivent être spécifiques pour la nuit. *A priori*, donc, la station généraliste publique ne semble pas faillir à remplir sa mission. Mais proposer des rediffusions d'émissions de la veille durant quatre heures d'affilée, soit 1/6e de la journée, ne serait-ce pas délaisser l'auditeur d'une autre façon ?

D'autre part, le fait de rediffuser les programmes de la veille concourt à omettre complètement le ton, le rythme et l'atmosphère propres à la nuit, cet « espace social spécifique » (Nahoum Grappe, 1997). Pourtant, tous les animateurs interrogés en témoignent (José Artur, Gonzague Saint-Bris, Caroline Dublanche, Serge Le Vaillant, etc.), on ne s'adresse pas à un auditeur de la même façon le jour et la nuit. D'abord, ceux qui écoutent sont souvent plus seuls et plus attentifs la nuit, donc plus à l'écoute, plus disponibles (Veinstein, 2010). Si certains auditeurs nocturnes se comportent comme des promeneurs naviguant au hasard des canaux radiophoniques, d'autres sont actifs, vraiment éveillés, prenant la parole au sein de programmes basés sur l'interactivité (Sorbet, 2004).

Aux travailleurs de nuit évoqués plus haut s'ajoutent également les noctambules, les insomniaques, les personnes âgées et malades. Souvent, ces individus sont en demande d'une radio nocturne qui s'adresse directement à eux, de façon plus personnelle (*Télérama*, dossier sur la radio nocturne, 2004). Pour ces personnes-là, la radio de nuit joue le rôle de compagnon, elle est une présence. Les très nombreuses lettres d'auditeurs reçues par José Artur (archives personnelles du producteur) ou Macha Béranger (Archives nationales de France) témoignent bien de ce rapport intime qui se noue entre l'auditeur nocturne et l'animateur. De même, les témoignages d'amitiés envers Serge Le Vaillant ont afflué en masse sur sa page Facebook à l'annonce de la suppression des nuits en direct la semaine en 2012. En juillet 2013, lorsque la direction a annoncé qu'elle ne renouvelerait pas le contrat de ce dernier, qui se surnommait lui-même « le gardien de phare » de la radio, les marques de soutien ont encore redoublé (une pétition en soutien à Serge Le Vaillant et Laurent Lavigne – producteur d'émissions musicales entre minuit et une heure sur France Inter depuis 1990 – a été créée). Si l'on en croit ces auditeurs, la présence humaine à l'antenne la nuit serait indispensable, comme en attestent les commentaires postés sur le site Radio Actu, par exemple : « La radio est un média d'accompagnement et a aussi une vocation de lien social, encore plus en ce qui concerne le service public. France Inter passe d'un extrême à l'autre, en proposant donc des rediffusions de nuit... Une solution alternative aurait été de proposer de l'inédit enregistré ». Plus encore, la radio de nuit est celle d'un autre moment, qui permet de traiter de sujets différents et de créer de nouvelles interactions (Keith, 2001). En supprimant ces heures-là, la radio de service public semble donc perdre un espace de liberté.

Enfin, les rediffusions posent également problème pour les auditeurs fidèles à France Inter et qui écoutent beaucoup la radio. Imaginons quelqu'un qui, sortant du travail en fin de journée, écoute France Inter dans sa voiture pour rejoindre des amis au restaurant. Après le dîner, vers une heure du matin, cette personne quitte ses amis pour rentrer chez elle. La radio de son véhicule est toujours branchée sur France Inter, et elle diffuse à nouveau l'émission déjà entendue quelques heures plus tôt... En se répétant de la sorte, la radio de service public joue-t-elle encore son rôle ?

ET AILLEURS EN EUROPE ?

La radio publique française n'est pas la seule à se taire la nuit, ou tout du moins à proposer une redite des programmes de la veille. Nous étudions ici les programmations des radios nationales de cinq pays proches de la France : l'Angleterre, la Belgique, l'Espagne, l'Italie et la Suisse. Sur ces cinq pays, trois procèdent eux aussi à des rediffusions des émissions de la journée qui vient de s'écouler, tandis que les deux autres continuent à proposer des programmes en direct qui n'ont rien à voir avec ceux du jour. Toutes les grilles présentées ici étaient celles figurant sur les sites respectifs des différentes chaînes de radios publiques au mois de juin 2013.

Belgique, Italie et Suisse : la nuit comme espace de rediffusion

En Belgique, en Italie et en Suisse, la volonté des dirigeants des chaînes publiques est également à l'économie avec le choix de rediffuser des émissions du jour précédent.

En Belgique, La Première, première station généraliste équivalant à France Inter, les rediffusions débutent dès vingt-trois heures et se poursuivent jusqu'à cinq heures du matin, soit une durée de six heures, ce qui est pour le moins conséquent. Sur Viva Cité, chaîne consacrée au Sport, la nuit s'étale de minuit à quatre heures trente et est uniquement composée de musique, sans information et sans présence d'un animateur au micro. Enfin,

Musique 3, sœur de France Musique, procède de la même manière que son homologue française avec *Les Nuits de Musique 3*, large plage musicale automatique d'une heure jusqu'à six heures et demie. Le service public de la radio belge compte encore deux autres chaînes musicales, Classic 21 et Pure FM, sur lesquelles peuvent s'entendre uniquement des musiques, sans intervention d'animateurs présents à l'antenne pour annoncer ou désannoncer les programmes durant la nuit.

Sur les chaînes italiennes de la RAI, au nombre de trois, les rediffusions nocturnes existent également, mais dans une moindre mesure. Sur la RAI 2, une seule émission est rediffusée entre minuit et une heure, *Per favore parlate al conducente*, initialement diffusée entre seize heures et dix-sept heures. Puis de une heures jusqu'à cinq heures, le programme *Juke box all'idrogeno* consiste en une diffusion d'un flux de musique automatique. Sur la RAI 3, un magazine de musique jazz en direct est programmée toutes les nuits entre minuit et une heure trente.

Quant à la Suisse romande, La 1ère de la RTS – équivalent de France Inter – rediffuse dès minuit, et il en va de même pour Couleur 3. Or cette dernière chaîne, plutôt destinée à un public jeune, a longtemps proposé des programmes nocturnes très originaux. Dans les années 1990 par exemple, l'écrivain française Félicie Dubois y anima l'émission *Les Dégradés* dans laquelle elle écrivait chaque soir en direct et réalisait des performances radiophoniques uniques.

Par souci d'économies, la Belgique, l'Italie et la Suisse ont donc désormais fait le choix de reprogrammer les émissions de la veille durant la nuit, à l'image de France Inter depuis 2012. Quant à l'Angleterre et l'Espagne, en revanche, ces deux pays conservent un service public de la radio très actif durant les heures noires.

Angleterre et Espagne : des programmes variés en direct toute la nuit

Dans le cas de l'Angleterre, les nombreuses chaînes de la radio de la BBC proposent toutes des émissions successives en direct, avec la présence d'animateurs au micro tout au long de la nuit. La BBC 1, chaîne spécialisée dans la musique et destinée à un public plutôt jeune, propose chaque nuit des émissions en direct animées par des DJs qui se succèdent aux platines toutes les deux heures. Équivalente au *Mouv'*, cette station est toutefois beaucoup plus populaire en terme d'audiences que la chaîne publique Française. À titre de comparaison, il est tout de même intéressant de constater que les programmes en direct du *Mouv'* s'arrêtent à minuit pour laisser place à un flux musical, tandis que la BBC 1 est vivante vingt-quatre heures sur vingt-quatre, et semble ainsi bien répondre aux besoins des jeunes britanniques et étrangers, car l'émission est écoutée partout dans le monde, si l'on en croit les nombreux commentaires postés sur la page Facebook du *Benji B Show*, diffusé tous les mardis entre 2 heures et 4 heures du matin (« Best show ever » ; « Big up from south Sweden » ; « Really looking forward to this show » ; « tuning in from Honk Kong », etc.). Sur la BBC 2, radio la plus écoutée de Grande-Bretagne, les émissions nocturnes durent également deux heures chacune, alternant musique et conversation. Elles s'adressent à un public adulte et particulièrement aux travailleurs de nuit. Alex Lester, par exemple, anime la tranche de deux heures jusqu'à quatre heures du matin toutes les nuits de semaine. « Il y a un seul moyen de survivre à la nuit avec le sourire et c'est avec Alex [...]. [II] est armé d'une batterie de jeux de mots, d'un maillet de bêtise et d'un cri perçant [...] ; vous n'aurez même pas l'occasion de penser à dormir », déclare la présentation du site internet de l'émission. Ici, l'émission s'adresse donc avant tout aux personnes qui doivent rester éveillés. L'animateur produit son émission pour répondre aux besoins et aux attentes des auditeurs qui l'écoutent dans ce moment particulier de la nuit : il s'agit dès lors

bien d'un service public concrètement proposé à la population. Sur la page facebook du programme, « Alex Lester – The Best time of the day show », les individus s'échangent par ailleurs des conseils pour rester éveiller la nuit. Sur la BBC 3, même la musique classique nocturne est présentée par des animateurs présents au micro, tandis que la BBC 4 propose à ses auditeurs une sélection des BBC world service programmes entre une heure et cinq heures vingt. Enfin, la BBC 5 live – radio d'information, de sport et de libre-antenne – produit chaque jour entre une heure et cinq heures du matin l'émission *Up all night*, un programme sur l'actualité internationale dans lequel l'animateur reçoit des invités en direct tout au long de la nuit.

En Espagne, la radio nationale ne connaît pas non plus de rediffusions. Sur la première chaîne Radio Nacional, la nuit se déroule comme suit : *Noche en vela* (Nuit blanche) entre minuit et 3 heures du matin, puis *Viaje al centro de la noche* (Voyage au centre de la nuit) de 3 heures jusqu'à 5 heures. Les deux programmes sont en direct et clairement destinés aux auditeurs nocturnes. L'émission *Noche en vela* est présentée ainsi sur le site internet : « Nous souhaitons accompagner et divertir tout le monde en général mais en particulier ceux qui, pour le travail ou pour toute autre raison, doivent passer une nuit blanche ». On retrouve bien ici la notion de service public d'accompagnement présente également sur la BBC 2. Dans les deux émissions, les animateurs reçoivent toutes sortes d'invités : humoristes, artistes, professeurs, juristes, journalistes, etc... Sur Radio 3, la radio nationale espagnole destinée plutôt aux jeunes, le direct ne s'arrête jamais non plus. Jusqu'à trois heures du matin, il s'agit de programmes musicaux, avec notamment des retransmissions de concerts. L'objectif de l'émission *Los conciertos de Radio 3*, diffusé entre deux heures et trois heures, est le suivant : « ouvrir les portes à des artistes et groupes qui existent aux marges des listes de ventes ». On retrouve ici le rôle que jouait une émission comme *Sous les étoiles exactement* de Serge Le Vaillant sur France Inter. Entre trois heures et quatre heures sur Radio 3, l'animatrice Laura Gonzales produit *Todos somos sospechos* (Nous sommes tous suspects), une émission consacrée aux « livres obscurs, au cinéma noir, aux rencontres inutiles et aux musiques pour les esprits réveillés. Nous aimons les films de gangsters, les romans avec des pistolets, l'érotisme, ce qui se passe aux heures avancées, les personnages qui sortent seulement la nuit, et la musique qui surgit de l'obscurité ». Ici encore, la nuit est utilisée par la radio publique espagnole comme un espace-temps à part, avec son propre rythme, son propre ton et sa propre ambiance, le tout permettant de proposer aux auditeurs des programmes inédits et différents de ceux de la journée.

CONCLUSION

En somme, si le cahier des charges et missions de Radio France stipule que la station France Inter est tenue d'émettre vingt-quatre heures sur vingt-quatre, rien n'y indique qu'elle soit expressément obligée de produire des programmes spécifiques de nuit pour ses auditeurs. Ce fut pourtant le cas de 1955 jusqu'à 2012, date à laquelle la direction de la chaîne décida de mettre fin à cette pratique en proposant à la place, entre une heure et cinq heures du matin, des rediffusions des émissions de la veille. Il apparaît intéressant de réfléchir autour de ce choix, considérant d'une part les nécessités pour la radio de faire des économies budgétaires, et d'autre part les attentes supposées des auditeurs vis-à-vis du service public de la radiodiffusion française. La nuit radiophonique n'est pas rentable, puisque la publicité en est absente et que Médiamétrie ne communique pas publiquement les résultats de ses mesures d'audience entre minuit et cinq heures du matin. Toutefois, le service public français doit-il seulement prendre en compte cette question de rentabilité ? La radio publique n'aurait-elle pas un rôle à jouer dans le créneau d'une radio nocturne de

service et d'accompagnement, sachant que les auditeurs de ces heures-là semblent souvent en demande d'une compagnie ? À titre de comparaison au niveau européen, la Belgique, l'Italie et la Suisse ont également fait le choix des rediffusions nocturnes sur leurs chaînes de radios publiques, tandis que la Grande-Bretagne et l'Espagne continuent de proposer des programmes spécifiques de nuit en direct. En France, la désaffectation de la nuit par la radio du service public donnera peut-être l'idée à d'autres radios (stations commerciales, webradios, ou radios associatives) de s'emparer autrement de la nuit radiophonique ?

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Béranger, Macha (1978), *Allô Macha ou la nuit des sans sommeil*, Paris : La Baudinière.
- Brochand, Christian (2006), *Histoire générale de la radio et de la télévision en France*, 3 Tomes, Comité d'histoire de la radiodiffusion, Paris : La Documentation française.
- Cavelier, Patrice, Morel-Maroger, Olivier (2008), *La Radio*, Paris : PUF (coll. « Que Sais-je ? »).
- Fesneau, Elvina, *Le poste à transistors à la conquête de la France. La radio nomade (1954-1972)*, Paris, INA, 2011.
- Glévarec, Hervé (coord.) (2012), *Histoire de la radio : ouvrez grand vos oreilles !*, Paris : Silvana Editoriale / CNAM.
- Gustave, Anne-Marie, Perronet, Valérie (2013), *La Sage de France Inter. Amours, grèves et beautés*, Paris : Pygmalion.
- Jeanneney, Jean-Noël (coord.) (2001), *L'écho du siècle, Dictionnaire historique de la radio et de la télévision en France*, Paris : Pluriel.
- Keith, Michael C. (2001), *Sounds in the dark : all-night radio in American Life*, Iowa State University Presse.
- Lefebvre, Thierry (1997), « La nuit hertzienne », *La Nuit, Sociétés et représentations*, n°4, Paris : CREDHESS, pp. 277-28.
- Méadel, Cécile (1994), *Histoire de la radio des années trente*, Paris : Economica.
- Méadel, Cécile (2010), *Quantifier le public. Histoire des mesures d'audiences de la radio et de la télévision*, Paris : Economica.
- Nahoum-Grappe, Véronique, Tsikounas, Myriam (1997), *La Nuit, Sociétés et représentations*, n° 4, Paris, CREDHESS.
- Prot, Robert (1998), *Dictionnaire de la radio*, Paris : PUG / INA.
- Remonté, Jean-François, Depoux, Simone (1989), *Les Années Radio, 1949-1989*, Paris : L'Arpenteur.
- Saint-Bris, Gonzague (1979), *Ligne ouverte au cœur de la nuit*, Paris : Robert Laffont.
- Sorbets, Claude (2005), « Ecouter la radio la nuit : écoute en veilleuse ou écoute éveilleuse ? », in *Audiences, publics et pratiques radiophoniques*, Cheval, Jean-Jacques (coord.), Bordeaux : Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine.
- Veinstein, Alain (2010), *Radio Sauvage*, Paris : Seuil.

Webographie

Sources officielles :

Décret portant approbation du cahier des missions et des charges de Radio France

<http://www.csa.fr/Espace-juridique/Decrets-et-arretes/Decrets-portant-cahiers-des-charges-des-services-publics-de-communication-audiovisuelle/Decret-portant-approbation-du-cahier-des-missions-et-des-charges-de-Radio-France>

Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social – indicateurs sur le travail de nuit

<http://travail-emploi.gouv.fr/etudes-recherches-statistiques-de.76/etudes-et-recherches.77/publications-dares.98/dares-analyses-dares-indicateurs.102/2011-009-le-travail-de-nuit-des.13024.html>

Liens en rapport avec les stations de radio et les émissions :

France

France Inter <http://www.franceinter.fr/>

Radio Actu – France Inter, Philippe Val va supprimer les émissions de nuit en direct

<http://www.radioactu.com/actualites-radio/141531/france-inter-philippe-val-va-supprimer-les-emissions-de-nuit-en-direct/#.UpcOTcTuIfU>

Pétition en soutien à Le Vaillant et Laurent Lavige :

http://www.activism.com/fr_FR/petition/pour-le-r-tablissement-l-antenne-des-missions-de-serge-levaillant-et-laurent-lavige/44055

Angleterre

BBC 1 <http://www.bbc.co.uk/radio1/>

BBC 2 <http://www.bbc.co.uk/radio2>

BBC 3 <http://www.bbc.co.uk/radio3>

BBC 4 <http://www.bbc.co.uk/radio4>

BBC 5 live <http://www.bbc.co.uk/5live>

Facebook The Benji B Show

<https://www.facebook.com/pages/The-Benji-B-Show/123820380988797?fref=ts>

Facebook Alex Lester BBC 2

https://www.facebook.com/pages/Alex-Lester-The-Best-Time-of-the-Day-Show/251064718241451?ref=stream&hc_location=timeline

Belgique

La Première <http://www.rtbf.be/lapremiere/>

Vivacité <http://www.rtbf.be/vivacite/>

Musiq3 <http://www.rtbf.be/musiq3/>

Classic 21 <http://www.rtbf.be/classic21/>

Pure FM <http://www.rtbf.be/purefm/>

Espagne

Radio Nacional <http://www.rtve.es/radio/>

Radio Clasica <http://www.rtve.es/radio/radioclasica/>

Radio 3 <http://www.rtve.es/radio/radio3/>

Italie

Radio Rai 1 <http://www.radio1.rai.it>

Radio Rai 2 <http://www.radio2.rai.it>

Radio Rai 3 <http://www.radio3.rai.it>

Suisse

La 1ère <http://www.rts.ch/la-1ere/>

Espace 2 <http://www.rts.ch/espace-2/>

Couleur 3 <http://www.rts.ch/couleur3/>